Monsieur et cher confrère

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE M

hier soir en fouillant dans mon secrétaire il me tomba sous la main le rapport de quatre observations de cas de gangrène envoyées par le même Sr Bouet chirurgien à Nérac. je le fis le 20 9bre 1788; j'y rappelle à l'académie qu'elle me chargea de ce rapport parce que j'avais précédemment fait celui de trois autres observations du même auteur qui cherchait à prouver l'utilité de l'usage intérieur de l'opium uni au kina dans les cas de gangrène; croyant ne devoir rien omettre dans les circonstances actuelles, je m'empresse de vous donner avis de ce nouveau travail. je suis bien sincèrement Monsieur et cher confrère votre très humble serviteur Forestier

le 14 juillet 1792 l'an 4e de la liberté

ARC 8
d. 20
n° 3
FORESTIER

A Monsieur

Monsieur Sue Me en chirurgie

Rue des Barres derriere St gervais.